

MAROC

Budget de la Défense nationale

• La chambre des représentants a approuvé à l'unanimité le projet de budget de l'administration de la Défense nationale.

La chambre a réitéré à l'unanimité son soutien inconditionnel à tous les éléments des forces armées royales de la gendarmerie royale et des forces auxiliaires et appelé à accorder un intérêt particulier aux familles et aux enfants des chouchouhâ qui ne cessent de consentir les « plus précieux sacrifices ».

• M. Khali Hanna Ould Er-Rachid, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des Affaires sahariennes, a reçu à Rabat une **délégation du collège de la Défense nationale du Canada**.

• Le chalutier espagnol Andres Torrelanca ayant son port d'attache à Melilla a été **arraisonné par une unité de la marine royale** et conduit au port d'Al Hoceïma.

• **Bâtiments de la marine de guerre française**, la frégate Duguay Trouin et l'escorteur Casablanca ont fait escale au port de Casablanca. Dans le cadre de la visite de ces deux bâtiments, le programme des visites prévoyait les traditionnelles visites de courtoisie. Le commandant de la base navale de la marine royale a donné une réception au club de la marine royale en l'honneur du commandant des deux unités.

• A l'intention des jeunes Marocains, ayant suivi la 7^e année (sciences mathématiques, sciences expérimentales, mathématiques et techniques) désirant devenir sous-officiers supérieurs (aspirants) pilotes. Les forces royales air ont organisé les 30 et 31 décembre 1982, à la base école de Marrakech, un **concours pour le recrutement d'élèves-aspirants pilotes**.

• Les Forces royales air vont recevoir **quatre nouveaux avions de transport tactique** de type Hercules C-130H, modèle 382C-31E et un Hercules ravitailleur KC-130H, modèle 382C-29E construits par Lockheed (USA). Rappelons que les FAR disposent actuellement de 15 C-130H, sur 16 livrés, et de deux KC-130H

• Le général Ahmed Dlimi a trouvé la mort le 25 janvier dans un accident de circulation.

• A l'intention des jeunes Marocains, filles et garçons, désirant faire carrière dans les forces royales air, celles-ci ont organisé les 30 et 31 décembre 1982 un **concours pour le recrutement d'élèves sous-officiers masculins et féminins** pour être formés au Maroc, en France et aux Etats-Unis d'Amérique dans les spécialités suivantes : mécaniciens d'avions, véhicules, électroniciens, radios, électriciens sol et bord, armement, circulation aérienne, météo, informatique, gestionnaires, secrétaires, etc.

• M. Mohamed Doubbi Kadmiri, gouverneur de la province de Meknès, a présidé au siège de la province une réception organisée en l'honneur de plusieurs sous-officiers et hommes de troupe dépendant du commandant provincial des forces auxiliaires et ayant atteint l'âge de la retraite.

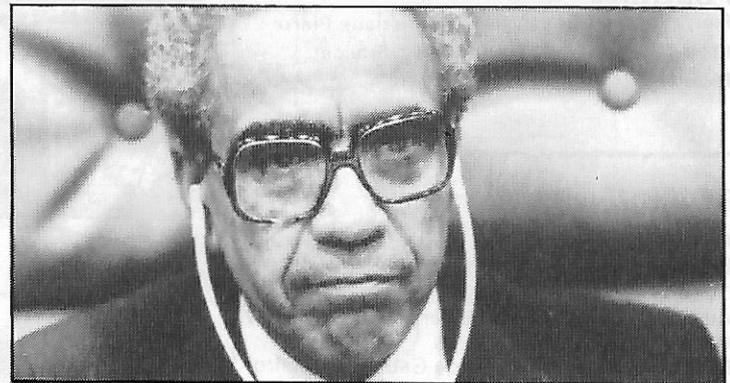
Au début de la cérémonie, M. Kadmiri a pris la parole pour mettre l'accent sur le **rôle joué par les éléments des forces auxiliaires** aussi bien sur le plan de la sécurité publique que de la défense de l'intégrité territoriale du pays.

• **Deux navires de guerre de la marine royale saoudienne** ont fait relâche au port de Tanger pour une visite d'amitié qui a duré trois jours. Il s'agissait des frégates Al Farouk et Abdelaziz commandées respectivement par les commandants Younès et Abdallah Assiri, qui, après les opérations d'accostage, se sont rendus au siège de la province en compagnie de l'attaché militaire de l'ambassade d'Arabie saoudite à Rabat Naïf Aoun pour rendre visite au gouverneur de la province de Tanger, M. Driss El Fellah.

• Le Dr Abdelhadi Tazi, membre de l'académie du royaume du Maroc et directeur de l'Institut de recherches scientifiques, a donné au siège de l'institut supérieur d'études maritimes une **conférence sur la marine marocaine à travers l'histoire** en présence de M. Bensalem Smili, ministre des Pêches maritimes et de la Marine marchande et de M. Larbi El Ouazzani, gouverneur de la préfecture de Hay Hassani-Ain Chok.

Vers un règlement ?

• Le problème du Sahara occidental paraît être sur la voie d'un règlement pacifique, conformément aux résolutions du sommet africain de Nairobi préconisant, à la demande du Maroc, l'instauration d'un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum d'auto-détermination, a estimé M. M'Hamed Boucetta, fin décembre 1982. Il a déclaré : « les prémices d'une nouvelle attitude faite de souplesse et de compréhension pointent à l'horizon ». Le ministre a souligné : « Les initiateurs des agressions contre notre pays commencent à réaliser qu'ils jouent avec le feu et que la situation qu'ils ont ainsi créée finira par se retourner contre eux. »



M. M'Hamed Boucetta

Selon M. Boucetta, l'attitude « responsable et positive » du Maroc dans le conflit du Sahara a amené certains pays amis à intervenir « auprès de qui de droit » pour faire comprendre qu'il était « dans l'intérêt de tous de s'en tenir aux résolutions de Nairobi » pour régler le problème du Sahara. « Si c'est là notamment le point de vue de l'Arabie saoudite et de tous ceux qui souhaitent sincèrement voir la tension qui prévaut dans la région dissipée au plus tôt, il en est de même pour tous les pays de la région dont les vues concordent maintenant pour sauvegarder la paix et la sécurité », a déclaré le ministre. Après avoir affirmé que « les comploteurs et les manipulateurs » au sein de l'OUA « sont désormais minoritaires et isolés » M. M'Hamed Boucetta a indiqué que la situation au Sahara occidental était calme « grâce aux sacrifices et à la vigilance de nos vaillantes forces armées, ainsi qu'à la résistance courageuse des populations civiles ».

• Des journalistes ayant accompagné le roi saoudien Fahd Ben Abdelaziz dans sa visite, au début du mois, en Algérie, avaient affirmé dans Al Jazira et Al Madina qu'un sommet maroco-algérien se tiendrait prochainement à Ryad sous le patronage du souverain wahabite. « Tout indique que la visite effectuée par le roi Fahd en Algérie et au Maroc a donné des résultats positifs et que l'Algérie a saisi la gravité de la situation dans la région », avait notamment affirmé Al Madina dont les propos n'ont jamais été démentis par les parties concernées.

• **Les relations algéro-mauritaniennes connaissent une tension** sans précédent rapporte le quotidien Al Arab publié à Londres.

Citant des sources diplomatiques arabes à Nouakchott, Al Arab a précisé que cette tension due au refus de la Maurita-

nie de céder une partie de son territoire à la frontière entre les deux pays, question qui a été débattue dernièrement par la commission mixte, et aux attermolements du gouvernement algérien pour ne pas honorer ses promesses d'aide militaire à la Mauritanie. Le journal a ajouté qu'Alger liait cette aide à des conditions que les dirigeants mauritaniens considéraient comme une immixtion dans les affaires intérieures du pays.

Les sources diplomatiques arabes, à Nouakchott, lient également cette détérioration au refus des autorités algériennes de rendre les militaires mauritaniens qui se sont enfuis à bord d'un avion militaire à Alger et au refus de Nouakchott de donner des renseignements sur la coopération militaire avec la

Jamahiriya libyenne.

Le quotidien indique à ce sujet que l'Algérie a exigé de la Mauritanie tous les détails concernant la coopération militaire mauritano-libyenne et qu'elle soit tenue au courant de son développement ; car elle la considère comme un danger pour sa sécurité dans la région et un solide soutien pour les éléments pro-libyens du régime mauritanien à la tête desquels se trouve le lieutenant-colonel Moulay Boukhriss.

Al Arab a ajouté également que le gouvernement algérien avait adressé au gouvernement mauritanien une mise en garde contre l'ouverture à Nouakchott d'un bureau de l'association de proclamation islamique qu'elle considère comme une menace pour sa sécurité intérieure à la lumière des derniers troubles religieux enregistrés dans le pays et qu'Alger lie à des influences étrangères, sous-entendant la Jamahiriya libyenne.

• **Le Premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, a effectué une visite officielle de trois jours**. Au cours de son séjour, il a été reçu notamment par le roi Hassan II. Sa visite a permis aux deux pays de constater la grande convergence de leurs positions sur les principaux problèmes internationaux. Sur le Proche Orient, M. Zhao a tenu à dénoncer « la politique d'agression et d'expansion » israélienne et à exprimer le soutien de son pays au plan de paix arabe de Fès. Les huit points de ce plan, « rationnels et réalistes » constituent « une bonne base pour le règlement global et équitable » de ce problème, a-t-il dit. Le Premier ministre chinois s'est en outre déclaré convaincu que les Palestiniens et les autres peuples arabes parviendront, en renforçant leur unité et en persévérant dans le combat, à triompher « en dépit de tous les obstacles et les vicissitudes ».



Lockheed C-130-H Hercules (USA) des forces royales air

ALGERIE

Nouveaux C-130

• L'armée de l'air renforce sa flotte d'avions de transport C-130 Hercules (USA) construits par Lockheed, a-t-on appris auprès du constructeur américain. Les forces aériennes qui disposent déjà de six C-130 sont en passe de prendre livraison de quatre nouveaux exemplaires de cet appareil. Quatre autres leur seront livrés dans le courant de 1983. Les autorités considèrent les C-130 comme « particulièrement bien adaptés pour le ravitaillement des communautés situées dans les régions éloignées du sud du Sahara.

• Aux jeunes Algériens la défense aérienne du territoire offre une **formation pour devenir : ingénieurs, techniciens, techniciens supérieurs**, dans les spécialités suivantes : informatique, électronique, électromécanique, électrotechnique, radar, télécommunications, gestion et administration.

• **La marine nationale offre la possibilité d'une formation** dans les spécialités suivantes : navigation, mécanique, électricité, médecine, électronique, radar, radio, aéronavale, aux jeunes Algériens âgés de 17 à 23 ans.

• L'École supérieure du matériel offre la **possibilité de devenir sous-officier technicien** en mécanique-électronique, gestion et approvisionnement, véhicules terrestres, optique, électronique, ainsi que chauffeur mécanicien, avec permis de conduire toutes catégories.

• La direction des télécommunications militaires offre aux jeunes Algériens la **possibilité de devenir sous-officiers techniciens** dans les profils suivants : technique de la radio-communication, technique de la téléphonie, technique de la télégraphie, technique de l'électromécanique, technique de l'audio-visuel (son et image), et, aux élèves provenant de l'enseignement moyen, différentes formations techniques dans les profils suivants : technique de la radio, technique de la téléphonie, technique de la télégraphie, technique de l'électromécanique, conducteur toutes catégories.

• La fourniture et l'installation d'un **système d'ancrage** du dock flottant de la base navale d'Alger fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, DASC, BP 298, Alger-Gare.

• La **fourniture et la pose d'un groupe électrogène** à la base navale de Mers-El Kébir font l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, DASC 198, Alger Gare.

• Un avis d'appel d'offres ouvert a été lancé pour la réalisation des travaux suivants à Mostaganem : réalisation de génie civil et quatre plates-formes y compris les travaux des corps d'états secondaires, réalisation de deux blocs sanitaires en dur, réalisation d'un bloc de quatre classes en dur, par le service des marchés, direction régionale de l'infrastructure et des domaines militaires, 2^e RM Eckmuhl-Oran.

• La **fourniture de matériel de chauffage** et de production d'eau chaude sanitaire fait l'objet d'un appel d'offres de la direction régionale de l'infrastructure et des domaines militaires, 7^e région militaire, PC Kouba.

• Un avis d'appel d'offres ouvert **national et international** est lancé pour les équipements suivants : appareillage de mesure d'enregistrement et de visualisation, calculateurs scientifiques et accessoires, micro-calculateurs, machines électriques et maquettes d'électronique de puissance, matériel labo photo, matériel pour laboratoire de chimie, acquisition et traitement des données, appareils d'études et de mesures thermiques, soufflerie, machines-outils et accessoires, équipements métallographiques, matériel de bureau d'étude, appareillage d'analyse et de traitement de signal, par le ministère de la Défense nationale, direction de l'instruction, les Tagarins, Alger.

• Un avis d'appel d'offres ouvert international est lancé pour la fourniture de **matériel médical** destiné à la direction centrale des services de santé militaire.

• Un avis d'appel d'offres ouvert **national et international** est lancé pour les équipements suivants : laboratoire de béton et de produit noir, atelier de construction métallique, par le ministère de la Défense nationale, direction de l'instruction, les Tagarins, Alger.

• La **fourniture d'effets d'habillement militaires**, d'accessoires et grades métalliques et brodés, d'effets de pompiers, d'effets de couchage et d'effets de matériels de campement fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et du budget, DASC-MON, Soumission, BP 293, Alger-Gare.

Organisation subversive

• Une **organisation accusée d'avoir fabriqué des bombes avec des explosifs volés a été démantelée** et une trentaine de ses membres ont été arrêtés. Des explosifs volés dans une carrière à Cap Djinet, à une soixantaine de kilomètres à l'est d'Alger, ainsi que « neuf bombes prêtes à l'emploi » et trois armes à feu ont été saisies par la gendarmerie. L'affaire remonte au 8 novembre 1982, à la suite du vol des explosifs, suivi le 17 novembre d'un échange de coups de feu entre des éléments de cette organisation et des gendarmes dans les environs d'Alger. L'enquête, menée avec la plus grande discrétion, a abouti à l'arrestation d'une trentaine de personnes entre le 18 et le 19 décembre 1982, tandis que quatre autres membres du groupe étaient activement recherchés. Outre les bombes et les armes, les autorités ont saisi « toute une panoplie de faux documents et de cachets administratifs ». L'annonce du démantèlement de cette organisation, dont le but, selon APS, « demeure encore obscur au stade de l'enquête, est survenue quelques jours à peine après la présentation devant la Cour de sûreté de l'Etat de 23 personnes, considérées pour la plupart comme les animateurs du courant intégriste islamique. ». APS a relevé à ce propos que quatre membres de l'organisation en fuite sont « armés et se débrouent aux recherches en abusant des sentiments religieux et d'hospitalité de leurs relations ».

• **Le principe d'une visite d'Etat du chef de l'Etat en France, à l'automne 1983**, a été décidé au cours de l'entretien de deux heures et demie que le président

Chadli Benjedid a eu avec le président François Mitterrand, au cours d'une brève visite de travail à Paris.

Lors de cette première visite à l'Elysée d'un président algérien, ont été notamment évoquées les conditions d'entrée en France des ressortissants algériens. La France a décidé d'envoyer une mission à Alger et dans les autres capitales du Maghreb pour « mettre au point en concertation les règles permettant de satisfaire les droits des Maghrébins et leur libre circulation vers la France ».

• **Les cérémonies officielles commémorant le 18^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée palestinienne ont eu lieu à Tébessa sous la direction de M. Yasser Arafat, président du Comité exécutif de l'OLP.**

M. Yasser Arafat était accompagné de MM. Abou Zaim, inspecteur général de l'armée palestinienne, Abou Ousama, membre du Conseil de la révolution du Fath, Abou Khadr, commandant des forces aériennes palestiniennes et Abou Hassan, représentant de l'OLP à Alger. M. Arafat et la délégation qui l'accompagnait ont été accueillis à leur arrivée par le wali de Tébessa le commandant du secteur militaire, les autorités locales et l'attaché militaire palestinien à Alger. Après avoir passé en revue un détachement de l'Armée nationale populaire qui lui rendait les honneurs, M. Yasser Arafat s'est dirigé vers le cantonnement des unités palestiniennes Adjnadine stationnées à Tébessa, depuis leur départ de Beyrouth. Sur les lieux, M. Arafat a également inspecté ces unités avant l'ouverture officielle des cérémonies.

• **Le Premier ministre chinois, arrivé le 24 à Alger, a achevé le 26 décembre 1982 ses entretiens politiques** avec le président Chadli Bendjedid. Il s'est félicité de l'identité de vue de l'Algérie et de la Chine populaire sur de « nombreuses questions internationales » et de leur volonté commune de développer leurs relations sur tous les plans.

• **Le président Chadli a reçu M. Flavio Bravo**, vice-président du Conseil des ministres, président de l'Assemblée populaire de la République populaire socialiste de Cuba.

• **M. Abdelghani, Premier ministre, a reçu M. Gerhard Schurer**, vice-président du Conseil des ministres de RDA.

• **Des entretiens parlementaires algéro-cubains** ont regroupé la délégation parlementaire cubaine, conduite par M. Flavio Bravo, président de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire de Cuba, et une délégation de l'Assemblée populaire nationale, dirigée par M. Rabah Bitat, membre du Bureau politique et président de l'Assemblée populaire nationale. Ces entretiens ont permis aux deux délégations de s'informer sur leurs expériences législatives respectives et sur les grands axes de leur politique de développement économique et social. Il a été à cet égard fait état de succès remportés dans l'œuvre d'édification de chaque pays et des difficultés qui restent à surmonter.

• **Le Premier ministre a reçu M. Mahfoud Ali Baida, Premier ministre de la RASD** accompagné de M. Mohamed Salem Ould Salek, membre du Bureau politique et responsable des Relations extérieures du Front.

Harcèlements

• Les forces du front Polisario ont opéré du 11 au 14 décembre 1982 une série de harcèlements contre les troupes marocaines, a annoncé le ministère de l'Information de la RASD. Les harcèlements ont été dirigés contre les garnisons marocaines de Taharkanit, Rous-El-Ouj, Lemsied et El Boukhat qui ont perdu des hommes et du matériel.

D'autre part, le front Polisario a affirmé avoir infligé « d'importantes pertes humaines et matérielles » aux troupes marocaines, au cours d'une série d'opérations menées au Sahara occidental en décembre 1982. Le communiqué, publié à Alger, a fait état d'une dizaine de « bombardements » et de « pilonnages » des positions militaires marocaines au nord du Sahara occidental, dans les régions de Douek, Rbeibiklaou, Fouj Errih et Laaridha. Le communiqué n'a donné aucune précision sur le bilan de ces opérations d'une durée moyenne, selon lui, de quinze à trente minutes.

• Les déclarations, en décembre 1982, du ministre marocain des Affaires étrangères faisant état de l'issue prochaine du conflit du Sahara occidental, relèvent de **l'intoxication et de l'amalgame**, a affirmé le front Polisario dans un communiqué publié à Alger. Ces déclarations « ne peuvent cacher l'escalade militaire poursuivie par le régime marocain, soutenu par les Etats-Unis, dans une tentative de génocide contre le peuple sahraoui. En utilisant la vieille tactique de tout colonialiste qui parle de paix alors qu'il prépare la guerre, M. Boucetta est en train de jouer son rôle dans le cadre de l'installation des bases militaires américaines au Maroc et la poursuite de la guerre contre la République arabe sahraouie démocratique ». Selon le communiqué, « l'intervention militaire des Etats-Unis dans la guerre aux côtés du Maroc et le refus de ce dernier de négocier la paix avec l'autre belligérant, en l'occurrence la RASD, sont à eux seuls suffisants pour démentir les déclarations du ministre de la Cour royale ». Le front Polisario a rappelé à cette occasion : « La paix dans la région est liée au retrait des troupes marocaines de notre territoire national et au respect total de la souveraineté de notre pays par le Maroc ».

• **La RASD participera à toutes les futures réunions de l'OUA** en tant que membre à part entière, a déclaré M. Ibraliim Hakim, ministre des Affaires étrangères du gouvernement sahraoui.

• **Le gouvernement bolivien a reconnu officiellement la RASD** en raison de ses « principes anti-colonialistes ».

TUNISIE

Budget

• Le budget pour 1983 est marqué du double signe de l'austérité et du maintien du développement.

A l'exception du ministère du Plan et des Finances qui gage le déficit et assure notamment les intérêts de la dette (500 millions de dinars), le ministère le mieux doté est l'Education avec 250 millions pour la seule gestion, puis la Défense nationale en hausse de 5,3 % et l'Intérieur.